

SÉMINAIRE D'ACTUALITÉ DE L'ICH

Bordeaux
23 janvier
2020

Le nouveau contentieux de l'urbanisme

L'ICH, l'école du Cnam spécialisée
dans les formations de haut niveau
dans le domaine de l'immobilier

Plus d'informations sur www.cnam-nouvelle-aquitaine.fr

Le nouveau contentieux de l'urbanisme

Les récentes adoptions de la loi Elan du 23 novembre 2018 et du Décret du 17 juillet 2018 portant modification des parties réglementaires du code de justice administrative et du code de l'urbanisme sont la démonstration que la recherche d'un équilibre entre droit au recours et sécurisation des autorisations d'urbanisme est encore d'actualité dans un contentieux à enjeux sociétaux et économiques.

Les nouvelles mesures obligent le juge et les parties à l'instance à davantage de célérité.

Libérée du carcan du permis modificatif, la régularisation des autorisations d'urbanisme va produire tous ses effets.

La pratique des services instructeurs et des pétitionnaires va en conséquence s'en trouver bouleversée.



🎯 Objectifs pédagogiques

Connaître les évolutions apportées par la réforme tant sur la restriction des recours que sur l'office du juge orienté vers la régularisation des autorisations d'urbanisme
Maîtriser les nouvelles mesures permettant d'accélérer le traitement contentieux des affaires et disposer de conseils concrets sur la sécurisation de vos projets d'urbanisme

👤 Public visé

Cette formation s'adresse aux :
Élus, Agents des collectivités territoriales, Aménageurs, Promoteurs, Constructeurs, Architectes, Géomètres, Assureurs, Banquiers

🗨️ Intervenant

Olivier Chambord
Avocat associé, docteur en droit, intervenant en droit public immobilier. Chargé de cours en droit de l'urbanisme opérationnel et de la commande publique à l'Université de Bordeaux et à l'Institut de la Construction et de l'Habitat (ICH) au Cnam Nouvelle-Aquitaine. Auteur du livre « Droit de l'urbanisme et de l'aménagement. La fabrique de la ville » éditions Berger-Levrault 2018

🕒 Date et horaires

Jeudi 23 janvier 2020
de 9h00 à 12h30

📍 Lieu

Espace Chapeau Rouge
9 cours du Chapeau Rouge
33000 Bordeaux

Programme

Partie 1 :

Le contentieux administratif

👉 Le précontentieux

- > le droit et la pratique

👉 Limiter les recours contentieux

- > Encadrement du délai
- > Restriction de l'intérêt à agir des personnes privées, des sociétés et des associations
- > Exigence de notification des recours : conditions et sanction
- > L'effet dissuasif de la demande de dommages et intérêts pour recours abusif
- > La publicité foncière des protocoles d'accord transactionnel

👉 Accélérer le traitement contentieux

- > Obligation du juge de statuer sous 10 mois
- > L'encadrement drastique du recours en référé-suspension des travaux
- > La cristallisation automatique des moyens
- > Le prolongement de la mesure provisoire de la suppression de l'appel concernant certaines AOS

👉 Sécuriser et régulariser les autorisations d'urbanisme

- > L'office renouvelé du juge
- > Le permis modificatif et le permis de régularisation : vers une mise en œuvre illimitée

Partie 2 :

Le contentieux judiciaire (civil et pénal) : les risques de démolition

- 👉 Règles sanctionnées
- 👉 Prescriptions
- 👉 Modalités de saisine du juge
- 👉 Sanctions

Partie 3 :

L'action en démolition de l'article L.480-13 du code de l'urbanisme

- 👉 L'exception de la démolition
 - > les secteurs de protection concernés
- 👉 Régime juridique spécifique

Partie 4 : Focus

- 👉 L'audit de permis

Partie 5 : Exercice

- 👉 Déterminer la date à laquelle une autorisation d'occupation des sols est définitive





Lieu de la formation

Espace Chapeau Rouge
9 cours du Chapeau Rouge
33000 Bordeaux

Renseignements et inscription

par téléphone au
05 57 59 23 00

par e-mail via
naq_info@lecnam.net

sur nos réseaux sociaux

 Facebook



 LinkedIn

 Instagram

Cnam Nouvelle-Aquitaine
Bâtiment A / 6^{ème} étage
351, cours de la Libération
33400 Talence
www.cnam-nouvelle-aquitaine.fr

le cnam
Nouvelle-Aquitaine

Découvrez le cycle des séminaires d'actualité de l'ICH à Bordeaux

	23 Janvier 2020	SÉMINAIRE N°1 Le nouveau contentieux de l'urbanisme
	26 Mars 2020	SÉMINAIRE N°2 Actualité du droit et de l'assurance en matière de construction
	18 Juin 2020	SÉMINAIRE N°3 Outils de financement des équipements publics

Découvrez toutes nos formations ICH à Bordeaux

Des formations
reconnues éligibles
au Compte Personnel
de Formation (CPF) :

- ⊕ Gestionnaire immobilier
- ⊕ Évaluateur immobilier
- ⊕ Responsable de programme immobilier
- ⊕ Des parcours à la carte et adaptés aux personnes en activité
- ⊕ Des spécialités au choix
- ⊕ Des formations courtes complémentaires
- ⊕ Des intervenants professionnels des cours complets et concrets
- ⊕ Diplôme de l'ICH donnant droit à la délivrance et au renouvellement de la carte professionnelle
- ⊕ Diplôme de l'ICH accrédité par la Royal Institution of Chartered Surveyors (RICS)

Pour plus d'informations
contactez-nous :

05 57 59 23 00
naq_info@lecnam.net



ICH Cnam

Institut de la Construction et de l'Habitat

Au sein du Conservatoire national des arts et métiers, l'ICH (Institut de la Construction et de l'Habitat) a pour mission d'apporter une formation de haut niveau, dans un secteur particulier de l'activité professionnelle : le droit et l'économie de l'immobilier, de la construction et du logement.

Aujourd'hui, l'ICH propose une formation supérieure publique en immobilier et assure un enseignement complet adapté depuis plus de 50 ans aux professions de la construction et de l'immobilier.

L'ICH propose également des séminaires d'actualité et de perfectionnement des connaissances.

Les conférenciers commentent les réformes législatives intervenues, les évolutions de la jurisprudence et les grandes tendances du droit, de la finance et de l'économie en immobilier.

L'ICH en chiffres :

13

Instituts en région répartis sur tout le territoire français et un à l'étranger

250

Professionnel·le·s et praticien·ne·s du droit et de l'économie enseignant au plus haut niveau

2300

Élèves inscrit·e·s chaque année en formation continue ou préparant le diplôme

7200

Diplômés occupant des postes clés dans tous les secteurs de l'immobilier et du BTP

1

Organisation dédiée à tous ceux dont l'avenir passe par une qualification reconnue et maintenue en immobilier